

**LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
S'ENGAGE**



**pour la sécurité  
des 65 ans et plus**



**AIDE DE 300€**

pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

**03 44 82 60 60** ou sur **OISE.FR**

Proposée dès cet automne  
par le Conseil départemental de l'Oise,  
l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion  
est une aide de 300 € destinée aux personnes  
de 65 ans et plus ayant leur résidence  
principale dans l'Oise.

Ce dispositif apporte une nouvelle solution  
concrète pour sécuriser le domicile des  
personnes les plus vulnérables.

AIDE À L'ACHAT  
D'UNE ALARME  
ANTI-INTRUSION



La demande s'effectue simplement  
après des services du Conseil départemental :

1



Munissez vous de votre  
facture établie par un  
commerçant\* de l'Oise à  
compter du **14 OCTOBRE 2021**  
(date de la facture acquittée faisant foi).



2

Rendez-vous sur **oise.fr**  
pour imprimer votre dossier  
de candidature ou sur  
**aide-alarme.oise.fr** pour  
effectuer votre demande en ligne.



3

Le Conseil départemental  
instruit votre dossier.

4



L'aide vous est versée  
après acceptation de  
votre demande.

Toutes les informations  
au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS**

**03 44 82 60 60**

**PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR**

\* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile,  
par téléphone, ou par courriel est à considérer comme abusif et frauduleux.